

## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **14 septembre 2016**, à 19h15, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

<b>Paul Poulin</b>	(représentant Lac-Etchemin)
<b>Gilles Gaudet</b>	(Sainte-Aurélie)
<b>Martine Boulet</b>	(Saint-Benjamin)
<b>Adélarde Couture</b>	(Saint-Camille)
<b>Réjean Bédard</b>	(Saint-Cyprien)
<b>Denis Beaulieu</b>	(Sainte-Justine)
<b>Claude Roy</b>	(représentant Saint-Louis)
<b>Denis Laflamme</b>	(Saint-Luc)
<b>Émile Lapointe</b>	(Saint-Magloire)
<b>Richard Couët</b>	(Saint-Prosper)
<b>Hector Provençal</b>	(Sainte-Rose-de-Watford)
<b>Denis Boutin</b>	(Sainte-Sabine)
<b>Jean Paradis</b>	(Saint-Zacharie)

Madame Lucie Gagnon (Saint-Louis) est absente et a motivé son absence.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Harold Gagnon**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Harold Gagnon, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2016-09-01**

## **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

**02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**

ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2016, ET SUIVI.

**04** - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 31 AOÛT 2016, ET SUIVI.

**05** - RENCONTRE(S).

**06** - ANALYSE DE PROJET(S).

**07** - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.

**08** - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

**09** - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.

**10** - DOSSIERS DU PACTE RURAL:

**10.01** - Projets locaux.

**10.01.01** - Parc municipal (Phase 2): Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

**10.01.02** - Travaux d'amélioration du bâtiment principal: Club sportif Mont-Bonnet.

**10.01.03** - Aménagement du parc des loisirs: Municipalité de Saint-Zacharie.

**10.01.04** - Suivi: Honoraires professionnels pour la conception des plans et devis Nouveau centre multifonctionnel: Municipalité de Saint-Cyprien.

**10.02** - Projets régionaux.

**11** - AFFAIRES COURANTES:

**11.01** - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.

**11.02** - Adoption du règlement numéro 124-16 (code de déontologie).

**11.03** - Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins.

**11.04** - Service de l'évaluation.

**11.05** - Table régionale d'économie sociale Chaudière-Appalaches (TRESCA).

**11.06** - Table régionale des élus municipaux Chaudière-Appalaches (TREMCA).

**11.07** - Le Show Business des Etchemins.

**11.08** - Organisme de bassins versants (OBV).

**11.09** - Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**11.10** - Téléphonie cellulaire.

**11.11** - Cellulaire et internet haute vitesse.

**11.12** - Jessica Pruneau\_Auteure-compositrice-interprète.

**11.13** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

**11.14** - Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif.

**11.15** - Union des municipalités du Québec (UMQ).

**11.16** - Soirée reconnaissance 2017.

**11.17** - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

**12** - ADMINISTRATION:

**12.01** - Liste des comptes à payer.

**12.02** - État des encaissements et déboursés.

**13** - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:

**13.01** - Gouvernement du Québec.

**13.02** - Résolution d'appui.

**13.02.01** - Municipalité Les Escoumins.

**13.03** - Centre de recherche d'emploi Beauce-Etchemins.

**13.04** - Moulin La Lorraine.

**13.05** - Comité culturel de la MRC des Etchemins.

**13.06** - La Voix du Sud.

**13.07** - Déneigement du stationnement de la MRC des Etchemins et de la Sûreté du Québec.

**13.08** - Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches

(CRÉ).

**13.09** - Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**13.09.01** - Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

**13.09.02** - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

**13.09.03** - Municipalité de Lac-Etchemin.

**13.09.04** - Municipalité de Sainte-Aurélie.

**13.09.05** - Municipalité de Sainte-Sabine.

**13.09.06** - Municipalité de Saint-Magloire.

**13.09.07** - Municipalité de Saint-Camille.

**13.10** - Fonds locaux de solidarité FTQ.

**13.11** - Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

(MESI).

**13.12** - Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

**13.13** - Station touristique Massif du Sud.

**14** - SUJETS DIVERS.

**15** - PÉRIODE DE QUESTIONS.

**16** - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2016-09-02**

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2016, ET SUIVI.**

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2016 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 31 AOÛT 2016, ET SUIVI.**

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

**05 - RENCONTRE(S).**

Présentation du portrait socioéconomique du réseau communautaire des Etchemins et du rôle des organismes dans le développement de la MRC et à l'intérieur du Fonds de développement des territoires par Mesdames Sonia Boutin, directrice générale au Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins et Pauline Lemieux, directrice de Nouvel Essor.

Monsieur Harold Gagnon propose d'apporter ce point au prochain Comité administratif qui aura lieu le 7 octobre 2016 pour recommandation aux membres du Conseil de la MRC des Etchemins.

- 06 - ANALYSE DE PROJET(S).**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.**
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.**

Monsieur Denis Laflamme, maire de la Municipalité de Saint-Luc, fait un compte rendu du dernier conseil d'administration de la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud (CADMS).

Monsieur Hector Provençal, maire de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, fait un point d'information concernant l'organisme l'Essentiel des Etchemins.

Monsieur Harold Gagnon, préfet, fait un point d'information concernant la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) Bellechasse-Etchemins.

#### **10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:**

##### **10.01 - Projets locaux.**

**2016-09-03**

##### **10.01.01 Parc municipal (Phase 2): Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.**

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,  
ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

***Somme demandée : 8 416,00 \$      Coût du projet : 10 519,96 \$***

*Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 8 416,00 \$ à la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague pour le projet Parc municipal (Phase 2).*

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT.**

2016-09-04

**10.01.02 Travaux d'amélioration du bâtiment principal: Club sportif Mont-Bonnet.**

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE GILLES GAUDET,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par le Club sportif Mont-Bonnet et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Sainte-Sabine soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

*Somme demandée : 28 534,64 \$      Coût du projet : 49 871,15 \$*

*Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 28 534,64 \$ au Club sportif Mont-Bonnet pour le projet Travaux d'amélioration du bâtiment principal. Le versement de cette somme se fera à même l'enveloppe budgétaire 2014-2015 disponible pour la Municipalité de Sainte-Sabine. L'acceptation du projet est conditionnelle à l'obtention de la résolution de la municipalité appuyant le projet et confirmant le montant exact investi via son enveloppe budgétaire. L'acceptation du projet est également conditionnelle à la confirmation du financement de la part du milieu.*

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-09-05

**10.01.03 Aménagement du parc des loisirs: Municipalité de Saint-Zacharie.**

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Zacharie et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Zacharie soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

*Somme demandée : 61 763,44 \$      Coût du projet : 91 282,48 \$*

*Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique*

*conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 61 763,44 \$ à la Municipalité de Saint-Zacharie pour le projet Aménagement du parc des loisirs.*

QUE le préfet, Monsieur Harold Gagnon, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-09-06

**10.01.04 Suivi: Honoraires professionnels pour la conception des plans et devis Nouveau centre multifonctionnel: Municipalité de Saint-Cyprien.**

Considérant l'étude du dossier et la recommandation du comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Cyprien et devant être imputé à l'enveloppe financière de la Municipalité de Saint-Cyprien soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit comité:

***Somme demandée : 19 570,00 \$      Coût du projet : 62 468,97 \$***

*Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC pour l'ajout d'une somme supplémentaire ne devant pas excéder 19 570,00 \$ à la Municipalité de Saint-Cyprien pour le projet Honoraires professionnels pour la conception des plans et devis Nouveau centre multifonctionnel - Addenda.*

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**10.02 - Projets régionaux.**

Aucun projet n'est présenté.

**11 - AFFAIRES COURANTES:**

**11.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.**

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

**2016-09-07**

**11.02 - Adoption du règlement numéro 124-16 (code de déontologie).**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement numéro 124-16 (code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC des Etchemins).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**11.03 - Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins.**

Souper bénéfice du Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins le 11 novembre 2016 sous la formule Bières et Côtes levées. Autres détails à venir.

**2016-09-08**

**11.04 - Service de l'évaluation.**

CONSIDÉRANT la rareté des évaluateurs agréés disponibles dans le marché actuel, cette dernière nous causera à court ou moyen terme des problématiques majeures au sein de notre service d'évaluation;

CONSIDÉRANT QU'une réunion a eu lieu le 25 août dernier à laquelle participaient les MRC suivantes: Beauce-Sartigan, Robert-Cliche, Nouvelle-Beauce, Bellechasse et Les Etchemins, il a été convenu de mandater une firme externe afin de trouver la meilleure alternative pour pallier à cette situation actuelle;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

De mandater la MRC de Beauce-Sartigan pour piloter le projet d'étude d'un regroupement d'évaluateurs agréés;

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Luc Leclerc, à signer pour et au nom de la MRC des Etchemins ladite entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2016-09-09**

**11.05 - Table régionale d'économie sociale Chaudière-Appalaches (TRESKA).**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins est d'accord avec le modèle d'entente sectorielle proposé le 24 août 2016 concernant le développement de l'économie sociale en Chaudière-Appalaches;

QUE lors de la réception de l'entente originale, d'autoriser le préfet, Monsieur Harold Gagnon, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Luc Leclerc, à signer pour et au nom de la MRC des Etchemins ladite entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-09-10

**11.06 - Table régionale des élus municipaux Chaudière-Appalaches (TREMCA).**

CONSIDÉRANT la résolution provenant de la Table régionale des élus municipaux Chaudière-Appalaches (TREMCA) laquelle demande notre appui concernant la demande de modifications à la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

De signifier aux divers ministères le besoin d'établir une plus grande cohérence entre les orientations ministérielles et les décisions qui en découlent (CPTAQ, MAPAQ, MAMOT);

De demander au gouvernement de travailler en cohérence avec les avis produits par les directions régionales du MAMOT en lien avec les schémas d'aménagement et de développement du territoire et de collaborer plus étroitement avec les MRC entre autres par les conférences administratives régionales;

De demander l'accès aux MRC des avis produits par le MAMOT;

De demander une plus grande cohérence entre les ministères pour soutenir les projets d'îlots déstructurés permettant de revitaliser nos milieux;

De reconnaître les négociations des MRC avec leurs partenaires dont l'Union des producteurs agricoles en lien avec les projets et démarches en matière d'occupation du territoire;

De reconnaître les MRC comme légitimes dans leurs actions prises pour assurer la vitalité du territoire;

D'outiller les MRC pour modifier les dynamiques de travail en leur fournissant un support technique et financier, par exemple par la mise en place d'espaces de formation et d'information sur les règlements et directives utilisées par les ministères (signification cours d'eau, règles et nouvelles règlementations) pour établir un mode de travail axé sur la collaboration et non seulement sur le contrôle;

De participer activement à la mise en place de groupes de travail (ministère, MRC, porteurs de projets) permettant :

1. D'offrir un espace (participation volontaire des promoteurs) pour discuter de la faisabilité éventuelle de projets afin d'éviter des blocages



pouvant survenir en amont de l'élaboration de ceux-ci;

2. D'identifier des besoins de formation et d'information entre ministères, les MRC et les organismes concernés (UPA, etc.) pouvant porter notamment sur la définition de cours d'eau, sur les réalités des MRC qui sont en lien constant et direct avec les contribuables, etc.;

3. D'informer les MRC des nouvelles règles, priorités, orientations ou sensibilités des ministères en matière agricole, environnementale et de l'occupation du territoire;

4. De demander une collaboration aux ministères pour la réalisation harmonieuse de dossiers locaux et régionaux;

5. D'impliquer davantage les intervenants locaux et régionaux dans la planification, les prises de décisions et les actions qui les concernent;

6. D'associer les MRC dans la rédaction des orientations gouvernementales.

D'actualiser *la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* pour l'adapter de manière à ce que celle-ci soit conforme aux principes de nouvelle gouvernance régionale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2016-09-11**

**11.07 - Le Show Business des Etchemins.**

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier pour le Show Business des Etchemins;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CLAUDE ROY,  
REPRÉSENTANT DE SAINT-LOUIS,

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité régionale de comté des Etchemins verse une aide financière de deux mille dollars (2 000 \$) au Show Business des Etchemins pour la tenue de leur événement qui aura lieu les 18 et 19 novembre 2016 à l'école des Appalaches de Sainte-Justine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**11.08 - Organisme de bassins versants (OBV).**

Demande de contribution financière provenant de l'organisme de bassins versants aux MRC de la région de la Chaudière-Appalaches pour l'appropriation des connaissances sur les eaux souterraines par les intervenants municipaux.

Dossier à suivre.

**2016-09-12**

**11.09 - Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins est adopté (version finale du 14 septembre 2016).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-09-13

**11.10 - Téléphonie cellulaire.**

Mandat pour une analyse stratégique des options pour améliorer la couverture de la téléphonie cellulaire pour des MRC des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches.

**11.11 - Cellulaire et internet haute vitesse.**

- Point d'information.

Article paru dans le journal La Voix du Sud, édition du 7 septembre 2016, par le député Monsieur Steven Blaney qui entend sensibiliser l'actuel gouvernement libéral fédéral sur l'importance d'offrir à l'ensemble des citoyens un accès à des services internet haute vitesse ainsi que sur les problématiques de desserte cellulaire.

2016-09-14

**11.12 - Jessica Pruneau\_Auteure-compositrice-interprète.**

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier provenant de Madame Jessica Pruneau, auteure-compositrice-interprète pour le lancement et la diffusion de son premier album;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins verse une aide financière au montant de cinq cents dollars (500 \$) à Madame Jessica Pruneau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**11.13 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).**

Document provenant du MAMOT portant sur la mise en commun des services de sécurité incendie.

**11.14 - Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif.**

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, Madame Dominique Anglade, a profité de son passage au Forum mondial de l'économie sociale pour lancer le deuxième appel de projets du Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC). Un montant de 3 millions de dollars est

prévu pour ce deuxième appel de projets, qui sera ouvert du 26 septembre au 18 novembre 2016.

**2016-09-15**

**11.15 - Union des municipalités du Québec (UMQ).**

CONSIDÉRANT la résolution provenant de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) concernant les modalités de financement du volet II du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC);

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE l'UMQ demande au gouvernement du Québec de surseoir à sa décision de couper l'aide financière du tiers du surplus accumulé en date du 31 décembre 2015 aux organismes de transport collectif;

QUE l'UMQ demande au gouvernement du Québec de faire connaître son programme sur une période de trois ans afin de permettre une planification et un développement du transport collectif en région rurale sans avoir à se préoccuper année après année s'il y aura encore un programme d'aide.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**11.16 - Soirée reconnaissance 2017.**

Les membres du Conseil de la MRC des Etchemins sont d'accord afin de participer financièrement pour une somme de quatre mille dollars (4 000 \$) pour la tenue de l'événement Soirée reconnaissance 2017, ledit montant devant être adopté à la séance ordinaire du Conseil de la MRC des Etchemins le 12 octobre 2016.

**11.17 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).**

- Point d'information.

Avis relatif aux pourcentages fixés aux fins d'établir la richesse foncière uniformisée 2017.

**12 - ADMINISTRATION:**

**2016-09-16**

**12.01 - Liste des comptes à payer.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant cent trente-sept mille six cent quarante-trois dollars et treize cents (137 643,13 \$) incluant la rémunération du personnel, soient

adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

### **12.02 - État des encaissements et déboursés.**

État transmis avec l'avis de convocation.

## **13 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:**

### **13.01 - Gouvernement du Québec.**

- a) Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT): Accusé réception de notre résolution numéro 2016-08-16 concernant la reconnaissance des infrastructures numériques.
- b) Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT): Accusé réception de notre résolution numéro 2016-08-12 concernant les chemins municipaux et du transport de bois.
- c) Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP): Accusé réception de notre résolution numéro 2016-08-12 concernant les chemins municipaux et du transport du bois.
- d) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET): Accusé réception de notre résolution numéro 2016-08-12 concernant les chemins municipaux et du transport de bois.
- e) Ministère de la Sécurité publique (MSP): Réception d'un chèque au montant de 3 060 \$ dans le cadre du volet 3 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel.

### **13.02 - Résolution d'appui.**

**2016-09-17**

#### **13.02.01 Municipalité Les Escoumins.**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 16-04-090 adoptée par le Conseil municipal de Les Escoumins, lors de la séance du 4 avril 2016, laquelle demande notre appui afin de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) la mise en place d'un programme de subvention pour aider les municipalités à financer les travaux de recherche et de réparation des fuites au réseau d'eau potable et pour la détermination du type de compteur d'eau, leur acquisition et installation dans les immeubles industriels, commerciaux, institutionnels, mixtes ciblés, municipaux et de résidences déterminées de son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

D'appuyer ladite résolution pour les mêmes motifs;

De transmettre la présente résolution aux autorités concernées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

### **13.03 - Centre de recherche d'emploi Beauce-Etchemins.**

Invitation au cocktail dînatoire du Centre de recherche d'emploi Beauce-Etchemins qui aura lieu le mardi 1er novembre 2016 à Saint-Georges entre 17 h et 19 h. Messieurs Harold Gagnon et Denis Beaulieu seront présents lors de cet événement.

### **13.04 - Moulin La Lorraine.**

Invitation à l'exposition thématique « À travers la forêt » qui aura lieu au Moulin La Lorraine le 17 septembre prochain dès 13h00.

### **13.05 - Comité culturel de la MRC des Etchemins.**

Liste des membres du Comité culturel de la MRC des Etchemins.

### **13.06 - La Voix du Sud.**

Article du journal La Voix du Sud, édition du 7 septembre 2016, par le chef de la Coalitions Avenir Québec (CAQ), Monsieur François Legault, qui croit que le gouvernement doit investir davantage dans Les Etchemins.

### **13.07 - Déneigement du stationnement de la MRC des Etchemins et de la Sûreté du Québec.**

Appel d'offres paru dans le journal La Voix du Sud, édition du mercredi 7 septembre 2016.

### **13.08 - Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches (CRÉ).**

Chèque au montant de 9 087,05 \$ correspondant à la portion des liquidités de la CRÉ pour la MRC des Etchemins, selon l'entente décrite dans le plan de fermeture.

Nous recevrons également un chèque du MAMOT au montant de 29 289,26 \$ relativement à la fermeture de la CRÉ.

### **13.09 - Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.**

#### **13.09.01 Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.**

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

#### **13.09.02 Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.**

Résolution provenant de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**13.09.03 Municipalité de Lac-Etchemin.**

Résolution provenant de la Municipalité de Lac-Etchemin concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**13.09.04 Municipalité de Sainte-Aurélie.**

Résolution provenant de la Municipalité de Sainte-Aurélie concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**13.09.05 Municipalité de Sainte-Sabine.**

Résolution provenant de la Municipalité de Sainte-Sabine concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**13.09.06 Municipalité de Saint-Magloire.**

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Magloire concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**13.09.07 Municipalité de Saint-Camille.**

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Camille concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**13.10 - Fonds locaux de solidarité FTQ.**

Lettre nous informant que les sommes pouvant être déboursées en vertu de la lettre d'offre et convention de crédit variable à l'investissement signée en date du 18 août 2010 sont de 750 000 \$.

**13.11 - Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI).**

Avenant au contrat de prêt.

**13.12 - Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).**

Invitation à participer à une entente avec le CALQ.

**13.13 - Station touristique Massif du Sud.**

- Point d'information.

Deux articles du journal La Voix du Sud concernant la Station touristique Massif du Sud.

**14 - SUJETS DIVERS.**

Monsieur Réjean Bédard, maire de la Municipalité de Saint-Cyprien, mentionne la problématique existante au niveau du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

(MTMDET) concernant la circulation des véhicules tout-terrain (VTT) (aussi appelés quads) et des motoneiges qui ont à traverser sur les routes numérotées. Une rencontre sera demandée avec Madame Dominique Vien, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches afin de discuter de ce sujet.

**15 - PÉRIODE DE QUESTIONS.**

**2016-09-18**

**16 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h35.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

---

PRÉFET

---

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER